

Image not found or type unknown



## le père de la fille ne veut pas me communiquer son adresse

Par **atheclo**, le **03/04/2013** à **14:16**

bonjour,

séparé depuis 3 ans tout se passé bien, le p7RE de ma fille payer régulièrement la pension et on commençait même a pouvoir discuter de notre fille.

Mr a déménagé et de ce fait, il s'octroi le droit de ne plus me verser la pension alimentaire qui m'est due et refuse aussi de me communiquer sa nouvelle adresse(le déménagement a eu lieu fin 2012), ne suis pas en droit de savoir ou se trouve ma fille lorsqu'il l'emmène pour son droit de visite et d'hébergement ?? MERCI d'avance pour vos reponses